FO Cadres hospitaliers vous informe

LE RECLASSEMENT DES DIRECTEURS DES SOINS HORS CLASSE

SA = Sans Ancienneté
AA = Ancienneté Acquise

Grille avant Ségur				Grille au x x 2022			reprise d'ancienneté	Gain nouvelle grille		
échelon	Indice majoré	durée		échelon	Indice majoré	durée		Gain Pts Indice	Gain brut	Gain net
				9ème 3ème chevron	972			142	665 €	528 €
				9ème 2ème chevron	925	1		95	445 €	353 €
				9ème 1er chevron	890	1		60	281 €	223 €
8ème	830			8ème	830	3	AA ≤ 3 ans	0	- €	- €
7ème	806	3		7ème	821	3	AA	15	70 €	56 €
6ème	776	3		6ème	799	2	2/3 AA + 1 an	23	108 €	86 €
5ème :	738	2	si ancienneté ≥ 1an	5ème	775	2	SA	37	173 €	138 €
			si ancienneté < 1 an	4ème	752	2	AA	14	66 €	52 €
4ème	704	2		3ème	730	1	1/2 AA	26	122 €	97 €
3ème :	666	2		2ème	699	1	SA	33	155 €	123 €
2ème	635	2		1er	668	1	SA	33	155 €	123 €
1er	598	2		Ech prov	645	(1)	SA	47	220 €	175 €
	16 ans				15+2 ans					

gain/ indice sommital ancienne grille

Explications et exemples*

DS hors classe au 8ème échelon depuis 4 ans* : vous serez reclassé au "nouveau" 8ème échelon équivalent ; avec votre ancienneté conservée de 3 ans, vous serez immédiatement promu au 9ème échelon 1er chevron, sans ancienneté. 1 an plus tard vous serez promu au 2ème chevron.

DS hors classe au 5ème échelon depuis 6 mois* : vous serez reclassé au 4ème échelon avec un gain de 14 pts ; avec votre ancienneté conservée de 6 mois, vous serez promu au 5ème échelon 18mois plus tard.

DS hors classe au 1er échelon depuis 1 an* : vous serez reclassé dans l'échelon provisoire avec un gain de 47 pts ; cet échelon provisoire dure un an et vous serez alors promu au 1er échelon avec un nouveau gain de 23 pts. L'échelon provisoire n'est utilisé qu'au moment du reclassement, et non pour les promotions ultérieures à la hors classe.

** à la date d'entrée en vigueur du décret*